



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	ASHQ
Emploi	Agents des services hospitaliers
Métier	Agents des services hospitaliers
% Temps	100 %

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

2.1. Rattachement hiérarchique

- N+1 : Chef d'équipe bionettoyage
- N+2 : Responsable Adjoint du service Bionettoyage
- N+3 : Responsable du service nettoyage

2.2. Liens fonctionnels

- Aides-Soignants
- Infirmiers
- Cadres
- Autres acteurs hospitaliers

3. HORAIRE

Horaires (en fonction des activités ou typologies de service) :

Amplitude horaire : 8 heures de travail entre 6h30 et 20H30

Ces horaires sont susceptibles de modification sur la journée en fonction des activités pour assurer la continuité du service.

En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et dans l'institution

4. AFFECTATION

Pôle	
Structure interne	
Unité fonctionnelle	

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

L'activité liée au présent poste se déroule principalement sur le site du Centre Hospitalier Le Vinatier, 95 bd Pinel à Bron, ainsi que sur l'ensemble des structures extrahospitalières, situées dans un rayon de 30km autour du site principal.



6. TEXTES REGLEMENTAIRES

Décret n°2007-1188 du 3 août 2007 portant statut particulier du corps des aides-soignants et des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière.

Article 4

Les agents des services hospitaliers sont chargés de l'entretien et de l'hygiène des locaux de soins et participent aux tâches permettant d'assurer le confort des malades. Ils effectuent également les travaux que nécessite la prophylaxie des maladies contagieuses et assurent, à ce titre, la désinfection des locaux, des vêtements et du matériel et concourent au maintien de l'hygiène hospitalière.

7. DEFINITION DE LA FONCTION

L'agent de Service Hospitalier (ASH) est chargé de l'entretien et de l'hygiène des locaux dans les hôpitaux et les structures médico-sociales. Son activité contribue à la qualité et à la sécurité des soins. Il participe aux tâches permettant d'assurer le confort des malades, dans son champ d'intervention qui lui incombe.

L'ASH ne participe pas aux soins aux malades et aux personnes hospitalisées ou hébergées.

L'agent de service hospitalier réalise des opérations de nettoyage et de bionettoyage des différents locaux, du mobilier collectif et des matériels et équipements d'entretien, en coordination avec les activités de soins journaliers, dans le respect des protocoles et des règles de bionettoyage liés à l'hygiène hospitalière. Ainsi, c'est un maillon essentiel pour lutter contre les infections nosocomiales, en appliquant les règles de sécurité liées à son domaine de compétences.

L'ASH assure également une fonction logistique en rapport avec son champ d'intervention. Il assure la traçabilité de ses actions.

8. ACTIVITES PRINCIPALES

Hormis pour les unités fermées de L'UHSA, l'ASH ne prend pas en charge les activités hôtelières : mise en température, distribution des repas, gestion du linge, gestion des produits d'épicerie. Celles-ci sont dévolues aux aides-soignants ou IDE. Pour autant, l'ASH travaille en collaboration avec les ASD et les IDE pour participer au confort et au bien-être du patient/résident.

8.1. Fonction hygiène

L'ASH est co-responsable de la propreté des espaces de soins, logistiques, techniques, administratifs, de circulation. Il est chargé de :

- Assurer quotidiennement le bionettoyage des locaux (chambres, sanitaires, locaux communs, vitres...) ainsi que le mobilier et l'électroménager en fonction de l'organisation établie
- Assurer les prestations d'entretien approfondi et de désinfection selon le planning établi
- Assurer la gestion du risque infectieux (En respect avec le Guide de Bionettoyage et entretien des Locaux)
- Evacuer les déchets ménagers générés par l'activité du service dans le respect des procédures
- Vérifier et assurer la propreté des locaux recevant le linge sale et les containers déchets
- Utiliser l'auto laveuse, l'aspirateur dorsal, la centrale de dilution
- Assurer la vérification et la maintenance préventive des équipements et du matériel mis à sa disposition, informer des dysfonctionnements
- Contrôler et réapprovisionner les consommables nécessaires à l'activité quotidienne
- Vérifier et entretenir les terrasses intégrées aux Unités de soins
- Participer à la prévention du risque légionnelle en appliquant les procédures
- Utiliser l'outil informatique pour les tâches relevant de son domaine de compétences
- Remplir les fiches de traçabilité du bionettoyage /Purges en vigueur
- Assurer ses missions en accord avec le règlement intérieur (Règlement santé et sécurité au travail)



8.2. Fonction logistique

- Assurer la commande et la gestion adaptée des produits de bionettoyage, faire le lien avec l'encadrement
- Signaler les dysfonctionnements de matériels et les dégradations de locaux à l'équipe soignante et son responsable hiérarchique, réaliser les demandes d'interventions (logiciel GMAO)

9. ACTIVITES SPECIFIQUES

Outre la connaissance et l'application des principes de base et des techniques concernant l'entretien des locaux, l'ASH travaille en collaboration avec l'équipe soignante pour :

- Orienter les patients/résidents, les familles, les visiteurs vers les professionnels du soin
- Transmettre les observations et informations recueillies auprès des patients/résidents et de leur entourage
- Participer aux interventions « Protection travailleur isolé (PTI) » de l'institution en guidant les renforts
- Participer aux réunions d'équipe organisationnelles et institutionnelles.
- A la prise de poste, prendre un temps de transmission auprès de l'équipe soignante des consignes et observations spécifiques (précautions complémentaires Air - gouttelettes - contact, occupation des espaces dédiés à l'isolement (EDI), vigilance à apporter en lien avec l'état clinique d'un patient/résident...). Ce temps de transmission remplace la participation aux relèves cliniques.

10. COLLABORATION

L'ASH travaille en étroite collaboration avec :

- Son responsable hiérarchique pour le contrôle de l'application des procédures et l'évaluation de la propreté des locaux
- Les IDE, ASD pour le bionettoyage approfondi des chambres, ainsi qu'avec tout professionnel paramédical pour la gestion des locaux de soins, les offices de restauration, les bureaux, les EDI

11. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

L'ASH doit mobiliser des connaissances générales et opérationnelles afin d'assurer le bionettoyage dans un environnement hospitalier ou médico-social.

Thématiques	Niveau de connaissance
Bionettoyage et hygiène des locaux	Connaissances opérationnelles
Géographie et topographie de l'établissement	Connaissances générales
Gestes et postures- manutention	Connaissances opérationnelles
Hygiène hospitalière et Prévention des infections nosocomiales	Connaissances générales
Matériel d'hygiène	Connaissances opérationnelles
Nettoyage-désinfection	Connaissances opérationnelles
Produits de nettoyage et de désinfection	Connaissances opérationnelles

12. CAPACITES REQUISES

- Adaptation au rythme du patient et à sa problématique
- Anticipation, sens de l'organisation et des priorités
- Aptitude à travailler en équipe
- Rigueur et conscience professionnelle

- Disponibilité
- Dynamisme et autonomie
- Esprit d'initiative dans son champ de compétences
- Evaluation de son travail et proposition d'améliorations
- Inscription dans une dynamique de progression et de formation
- Devoir de réserve et secret professionnel
- Connaissance et respect des règles et devoirs des agents de la fonction publique

13. FORMATION SOUHAITEE

- Formation aux techniques d'hygiène et de bionettoyage

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
Emetteur		
Service bionettoyage		
Modifications apportées par la nouvelle version		
- Ajout d'un niveau hiérarchique au §2.1 - Modification du §8.1		
Rédaction	Vérification	Validation
Magali PERONNET Ingénieur Responsable des services logistique	Benoit TANGHE Responsable du service de bionettoyage	Sébastien BARTHELEMY Directeur des systèmes d'information, de la logistique et des projets